

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS 1B -29082019

L'an deux mille dix-neuf le 19 Août 2019,

Par suite d'une convocation en date du 26 Août 2019, les membres composant le Conseil Municipal se sont réunis à la Mairie de LARUSCADE à 18h30 sous la présidence de M. J-Paul LABEYRIE, Maire.

**Présent(e)s** : **LABEYRIE Jean-Paul, HERVE Véronique, BLAIN Philippe, GELEZ Joëlle, DOMINGUEZ Patrick, BERTON Josiane, DUPUY Pascale, VIGEAN Pascal, BEDIN Isabelle, SALLES Maïté, HERVE Bernard, LATOUCHE Freddy, DAUTELLE Anne-Marie, CHARRUEY Antoine, LARROUY Philippe**

**Procurations** : SALLES Stéphane à SALLES Maïté,

**Absents excusé(e)s** : PANDELLÉ Orane, JEANNEAU Ghislaine, **Absente** : SERRANO Tatiana,

☞ M. Mme DAUTELLE Anne-Marie est désignée secrétaire de séance conformément à l'art. L 2121 -15 du CGCT, assistée de M. JOUENNE Olivier Directeur Général des Services. Le quorum étant obtenu, le Conseil municipal peut valablement délibérer en séance publique.

### 1) **ADMINISTRATION** :

#### **B- Rapport 2018 du SMICVAL : Présentation par Ph BLAIN.**

Philippe Blain présente dans ses grandes lignes le rapport 2018 du SMICVAL, qui est consultable sur le site du SMICVAL (<http://www.document-en-ligne/smicval.fr/RapportActivite2018/>) et de la mairie.

La volonté du SMICVAL au travers de ce rapport, est de généraliser le tri à la source des biodéchets en 2024, de procéder à une forte valorisation en 2025 (65%), gérer une quantité enfouie en 2025 de -50% et une augmenter la taxe Générale sur les activités polluantes programmée sur la période 2019-2022.

Il précise également que les objectifs envisagés sont les suivants : réduction de 50% des déchets non dangereux mis en décharge en 2025 par rapport à 2010, tendre vers les 100% de plastiques recyclés en 2025, réaliser une réduction des émissions de gaz à effet de serre et de créer ainsi 300 000 emplois supplémentaires y compris les métiers nouveaux.

Philippe BLAIN présente les chiffres clés et les actions réalisées en 2018 :

- La concrétisation de la mise en conformité et modernisation des pôles de recyclage,
- La production annuelle est de 609 Kg par habitant,
- Contribution au développement du territoire : la création d'une association Nouvel' R (économie circulaire) et inauguration du Hotspot (espace de travail aux porteurs de projet pour la récupération de matériaux et la construction),
- Formation et prévention : 132 formation au compostage et 12 ateliers sur le jardiner autrement, 15 328 foyers équipé d'un compost et 20 tonnes d'objets réemployés intégrant un second cycle de vie

Concernant les principaux chiffres, le rapporteur précise que : les taux de valorisation sont : +85%, (- 60% de déchets enfouis et - 30% de déchets globaux).

- Fiscalité : 23 277 364€ de produit global appelé pour 111,58 € (moyenne) / habitant,
- Total des recettes : 30 909 901€ dont 75% de produit TEOM et 3 060 582€ (10%) pour la redevance spéciale des collectivités et professionnels.
- Total des dépenses : 25,2 M€

Philippe BLAIN invite les élus à parcourir le rapport sur le site du syndicat à l'adresse précitée.

Sur proposition du rapporteur et après avoir ouï son exposé, le Conseil Municipal à l'unanimité des élus présents et représentés,

**-PREND ACTE et ADOPTE** le rapport présenté-

Fait et délibéré 29 août 2019

**Le Maire, Jean Paul LABEYRIE**

Pour extrait certifié conforme,